

Rapport d'activité 2012



Solidarité femmes région Neuchâtel

Solidarité femmes / FADS 2012

Le processus de regroupement avec la FADS a débuté en 2011 et s'est achevé le 1^{er} juillet 2012 avec l'acceptation des nouveaux statuts par l'assemblée générale de Solidarité femmes et le Conseil de Fondation de la FADS: Solidarité femmes est devenue l'une des unités de la FADS.

Pour l'Association Solidarité femmes, l'événement en est un et a suscité de l'intérêt et aussi des inquiétudes. La principale inquiétude était que les spécificités de Solidarité femmes survivent à l'intégration et soient respectées dans le cadre de la nouvelle organisation.

Dès lors, il a été décidé de poursuivre le travail commun Solidarité femmes - FADS qui a permis le rapprochement et l'adaptation des statuts des deux organismes : un groupe de suivi a été institué regroupant des représentants du Comité de Solidarité femmes et de celui de la FADS. Tous les deux mois, il se réunit, analyse les conséquences du regroupement et en corrige les effets quand il le faut.

Jusqu'ici, tout se passe bien: l'aide du directeur, Jean-Philippe Schmid, et de l'administratrice de la FADS, Nadège Gasté Miserez qui suivait la vie de Solidarité femmes dans le cadre de son Comité, porte de bons fruits.

La charge de travail des intervenantes reste cependant importante et des adaptations seront encore nécessaires. Notamment, les cahiers des charges sont en refonte et l'organisation de l'unité sera elle aussi revue de façon à assurer une répartition harmonieuse du travail. Il est vraisemblable qu'une amélioration de la dotation sera nécessaire.

Les intervenantes participent aux séances des cadres de l'institution FADS, aux colloques, des contacts directs ont lieu entre les responsables des autres unités et les intervenantes de Solidarité femmes, et le directeur les rencontre régulièrement pour peaufiner les collaborations et les projets.

Le principal projet qui a été élaboré à l'automne 2012 est l'ouverture d'une antenne dans le bas du canton. Nous espérons que ce projet se concrétisera déjà en 2013.

En tant que Présidente sortante de Solidarité femmes, je remercie les intervenantes pour leur ouverture durant cette phase délicate. Je les remercie pour leur excellent travail et je rappelle aux membres de notre Association qu'une nouvelle présidente doit impérativement être nommée en 2013 afin que l'Association puisse se développer et se construire un avenir. Les violences faites aux femmes perdurent malheureusement, souvent sous de nouvelles formes: elle doit y répondre !

Claudine Staehli-Wolf, présidente

L'équipe de Solidarités femmes, leurs parcours professionnels!

Chacune bénéficie d'une formation à l'aide aux victimes en plus d'une formation sociale.

Intervenantes en violence conjugale

Leen Favre, 50%

Psychologue ANPP-FSP, thérapeute PNL;

Lise Gerber, 70%

Formation initiale en thérapie familiale, assistante sociale,
Thérapeute PNL;

Nathalie Mohni, 50%

Educatrice spécialisée,
Formée en thérapie brève et en traitement des traumatismes par les mouvements oculaires,
IMO;

Isabelle Sorenti Lardier, 50 %

Psychologue AVP-FSP, criminologue
Introduction à la Somatic Experiencing

Assistante en violence conjugale

Manuela Rota, 20%

CFC Employée de commerce

Remplaçante

Virginie Hautier, 10-15%

Master of Advanced Studies en psychologie
de l'enfant et de l'adolescent

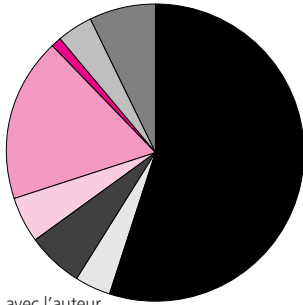
Raison d'être et mission du centre

Lutter contre la violence conjugale par l'accompagnement psychologique, éducatif et social, par l'information et l'hébergement des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants; mener des interventions de prévention, de formation et d'information auprès de divers services, institutions et organismes. Apporter aux victimes d'infractions et/ou à leurs proches une aide sociale, psychologique, matérielle et juridique.

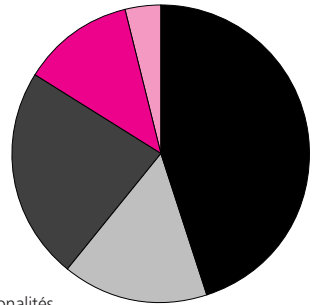
Etre une plateforme d'informations et d'orientation, pour les victimes, leurs proches et/ou les professionnel-le-s.

Assurer un suivi et un accompagnement de la victime tout au long de la procédure.

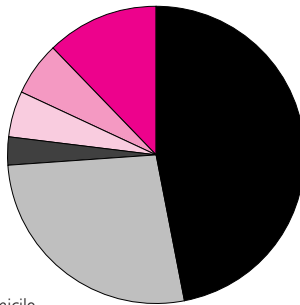
Statistiques concernant les femmes reçues en consultation



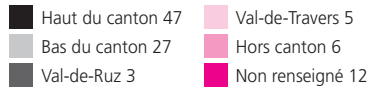
Lien avec l'auteur



Nationalités



Domicile



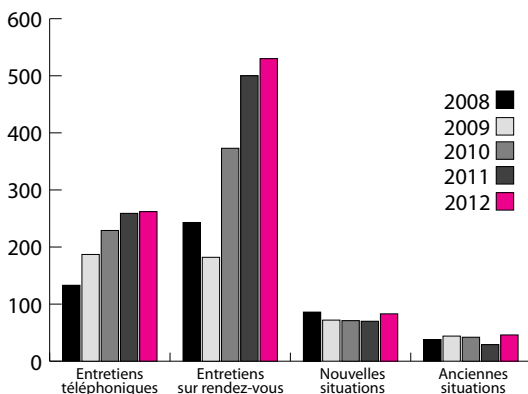
Statistiques du centre de consultation de 2008 à 2012

Années	Entretiens téléphoniques	Entretiens sur rendez-vous	Nouvelles situations	Anciennes situations
2008	133	243	86	38
2009	187	182	72	44
2010	229	373	71	42
2011	259	500	70	29
2012	262	530	83	46

En 2012, nous avons été en contact avec 129 femmes. 46 femmes étaient déjà connues de nos services. Par contre 83 femmes se sont adressées à nous pour la première fois. Ce chiffre d'une centaine reste étonnement stable d'année en année.

Ces contacts ont représenté 262 entretiens téléphoniques et 530 entretiens. 457 entretiens ont été recensés sur le site de La Chaux-de-Fonds et 73 sur le site de Neuchâtel.

Le nombre de plaintes déposées en 2012 est de 23.



Le suivi et l'accompagnement des femmes hébergées au foyer entrent dans ces statistiques. En revanche, les appels téléphoniques liés à la gestion administrative des dossiers (avocats, LAVI, police, aide sociale, etc.) ne sont pas comptabilisés.

Rapport d'activité 2012

En 2012, à côté du travail quotidien au centre de consultation de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et de celui du foyer d'hébergement, nous avons poursuivi notre présence sur différents fronts.

Durant l'année 2012, nous avons continué à être représentées au sein de la DAO. Nous avons participé à différents groupes de réflexions: groupe-enfants, groupe-couple, dans le cadre de la violence conjugale et groupe de pilotage cantonal sur les questions des mariages forcés. Les échanges et rencontres avec la LAVI ont débouché sur une coopération fructueuse. Nous avons poursuivi notre collaboration avec le service psycho-éducatif de la Croix-Rouge et avons continué d'assurer la répondeur sur le site www.violencequefaire.ch. Nous avons poursuivi notre travail de prévention et de sensibilisation et avons notamment animé 18 périodes de cours dans les écoles du canton.

Suite au congé maternité de deux de nos collaboratrices, Mmes Nathalie Mohni et Isabelle Sorenti Lardier, nous avons engagé 3 collaboratrices remplaçantes, dont une pour un court laps de temps. Par chance, deux d'entre elles connaissaient déjà notre travail et cela a représenté un gain de temps non négligeable.

Chacune des intervenantes fait partie d'un groupe de travail au sein de la FADS, afin d'assurer le suivi. Nous rencontrons le directeur, M. Jean-Philippe Schmid, sur demande ainsi que l'administratrice, Mme Nadège Gasté Miserez. A terme, cette intégration devrait permettre une meilleure visibilité et un poids politique renforcé.

L'augmentation des suivis ambulatoires étant significative (cf. tableau page 5), elle nécessitera vraisemblablement une dotation supplémentaire, afin de pouvoir répondre aux demandes. L'augmentation est aussi en partie expliquée par le nombre croissant d'entretiens sur le bas du canton.

Nous avons également présenté un projet de création d'une infrastructure officielle afin de développer nos prestations sur le bas du canton. D'une part, pour répondre au manque de présence sur le littoral neuchâtelois auprès des victimes de violences conjugales et d'autre part, pour développer notre mission de prévention et d'information auprès des écoles et institutions concernées.

Ce projet a été présenté à l'Etat fin 2012 qui en a reconnu l'importance, mais il n'a pas été intégré au budget 2013.

A ce jour, Solidarité femmes sous-loue un local à l'Hôtel des Associations, à raison de deux demi-jours par semaine, sans outil de travail (téléphone, ordinateur, etc). C'est insuffisant pour mener à bien des entretiens qui nécessitent parfois d'entreprendre des démarches rapidement. Dès le 1^{er} juillet 2013, nos entretiens «du bas» auront lieu dans une salle du Foyer de Prébarreau (rue de l'Evole 96, 2000 Neuchâtel). Cela nous permettra d'avoir au moins accès à un téléphone et un ordinateur.

Espérons que notre intégration dans la FADS débouchera sur une considération accrue de nos besoins et ceux des bénéficiaires de nos prestations, telle que la prévoit la loi sur la lutte contre la violence dans les relations de couple (LVCouple), de 2004.

Les intervenantes

Statistiques du foyer d'hébergement

Solidarité Femmes région Neuchâtel offre un lieu d'hébergement aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants, pour une durée indéterminée. Chaque victime hébergée bénéficie d'une chambre privative pour elle et ses enfants. Elle a accès aux lieux communs, (cuisine, salles de bain, salon, salle de jeux).

Diverses prestations durant l'hébergement sont proposées:

- Un entretien psychosocial hebdomadaire
- Un entretien mère-enfant. Ce type d'entretien offre un espace privilégié pour exprimer et entendre les préoccupations de chacun et soutenir la relation mère-enfant. Un collaborateur du service psycho-éducatif de la Croix-Rouge et une intervenante de Solidarité Femmes veillent au bon déroulement de ces rencontres.
- Une rencontre mensuelle de groupe. Depuis 6 ans, cette activité qui réunit nouvelles et anciennes résidentes leur offre la possibilité de sortir de leur isolement.

La capacité d'accueil du foyer (pour les femmes et leurs enfants) est de 4 chambres à 2 lits. C'est à dire que 4 femmes au maximum, si elles n'ont pas plus d'un enfant, peuvent y résider en même temps.

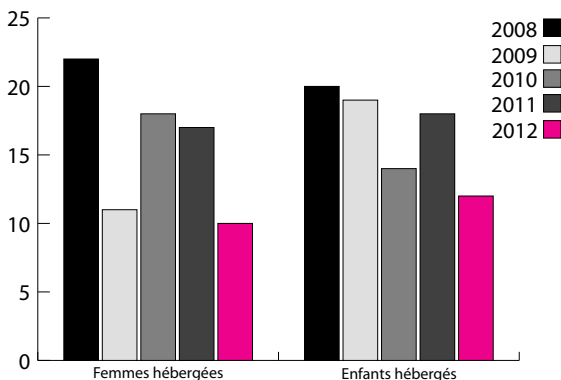
Années	Nb femmes hébergées	Nb enfants hébergés	Total des journées
2008	22	20	1092
2009	11	19	1137
2010	18	14	980
2011	17	18	1530
2012	10	12	1492

Durant l'année 2012, nous avons enregistré au total 1492 nuitées.

22 personnes ont été accueillies au foyer Solidarité Femmes, soit 10 femmes et 12 enfants. Parmi les 10 femmes, 6 étaient accompagnées d'enfant(s).

Nous avons enregistré au total 1492 nuitées, dont 857 pour les enfants.

Suite à leur séjour, 4 femmes ont choisi un nouveau domicile sans leur partenaire, 3 femmes ont attendu son départ avant de rentrer, 3 femmes sont rentrées chez elles et ont tenté de poursuivre la vie commune.



Comptes 2012 de l'institution : commentaires

Sous réserve de l'acceptation des comptes par l'Etat, l'Institution Solidarité femmes boucle ses comptes 2012 avec un excédent de charges de CHF 416'057,40, soit une augmentation de CHF 72'987,50 par rapport à la garantie de déficit octroyée par l'Etat pour l'année 2012.

Frais de personnel

L'ensemble des frais du personnel se montent à CHF 365'685,05 au total soit CHF 37'395,15 de plus par rapport au budget. Deux intervenantes ont été en congé maternité durant l'année dont une a eu un long arrêt maladie antérieur.

Après avoir avisé l'Etat de la situation et obtenu son accord, le comité a embauché des remplaçantes pour suppléer ces postes. Une troisième intervenante a également eu un arrêt maladie conséquent. Cela a engendré des charges en 2012 non prévues lors de l'élaboration du budget.

Autres charges du personnel

L'année 2012 ayant été bien occupée pour chacune des intervenantes, le budget formation LAVI (et les indemnités y relatives) n'a pas été utilisé.

Honoraires pour prestations de tiers

Le budget supervision n'a été utilisé que partiellement (Fr. 2'752,50 au lieu de Fr. 4'000.-). Dans le même ordre d'idée, les intervenantes ont été moins disponibles pour effectuer de la répandance sur le site violencequefaire.ch.

Depuis 2012, l'association Vivre sans violence nous rembourse la totalité des frais d'intervention sur leur site (conséquences sur les charges et les produits).

Autres charges d'exploitation

Elles totalisent le montant de CHF 105'329,50 alors que le budget était de CHF 111'830.-. Suite au changement de bail du foyer en 2011, les postes Vivres et boissons et blanchissage ont été équilibrés.

Bureau et administration

Les frais de communication sont encore en baisse grâce à la téléphonie IP. Et il y a eu moins de dépenses que prévues au poste "Matériel de bureau, imprimés".

Financement/Produits d'exploitation

Le montant total reçu pour les pensions s'élève à CHF 50'787,40 au lieu des CHF 91'050.- prévus. En 2012, fait particulier: aucun accueil hors-canton n'a été effectué. Il n'y a pas eu de demandes. Or ces journées étant facturées au prix plein, les produits s'en ressentent fortement. (les produits pour les pensions Hors-Canton avaient été budgétés à Fr. 48'800.-)

De plus, à la fin de l'année 2012, le foyer a été inoccupé durant plusieurs semaines.

Le budget 2012 avait été surestimé par rapport aux comptes 2010 et 2011, même si il prenait en compte la répartition des journées facturées NE / Hors canton. Il faudra être attentif les prochaines années et ne pas surestimer les produits attendus.

Les avances sur la couverture de déficit allouée par l'Etat en cours d'années se montent à CHF 315'640.-.

Information sur l'exercice 2013

L'institution Solidarité femmes étant devenue une unité de la FADS (Fondation en faveur des Adultes en Difficultés Sociales), les budgets 2013 ont été consolidés. Ils ne sont plus lisibles séparément.

Ainsi, les comptes 2013 de l'unité Solidarité femmes seront soumis au Comité de direction et au Conseil de Fondation de la FADS en 2014. L'Association Solidarité femmes ne recevra qu'une information.

Comptes et budget 2012

CHARGES D'EXPLOITATION	Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012
Salaires	237'602.85	250'779.90	285'535.45
Charges sociales	49'785.95	51'910.00	65'917.30
Autres charges du personnel	13'453.65	7'600.00	4'292.75
Honoraires pour prest.de tiers	10'167.50	18'000.00	9'539.55
Total sal.& frais de personnel	311'009.95	328'289.90	365'685.05
Besoins médicaux	13.85	0.00	205.95
Vivres et boissons	16'894.15	12'100.00	11'789.85
Ménage	2'495.40	2'300.00	3'336.20
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	352.75	400.00	369.45
Frais utilisation des installations	63'801.97	64'090.00	65'879.13
Eau et énergie	613.30	500.00	355.95
Ecole et formation, animation	156.20	1'000.00	0.00
Bureau et administration	26'102.34	29'640.00	21'998.22
Autres charges d'exploitation	1'794.65	1'800.00	1'394.75
Total autres charges d'exploitation	112'224.61	111'830.00	105'329.50
RECETTES D'EXPLOITATION			
Contrib.pension. / prod. exploit.	80'768.00	91'050.00	50'787.40
Prod. Prest. Service (tél.)	50.00	200.00	0.00
Produits des loyers et intérêts	7.95	0.00	5.85
Prod. prest.en faveur du person.	3'314.00	5'500.00	3'925.00
Contributions et subventions	298.30	300.00	238.90
Total produits d'exploitation	84'388.25	97'050.00	54'957.15
Récapitulation			
Total des charges d'exploitation	423'234.56	440'119.90	471'014.55
Total des recettes d'exploitation	84'388.25	97'050.00	54'957.15
Excédent provisoire de charges	338'846.31	343'069.90	416'057.40
Différence budget - comptes	-1'282.39		72'987.50

Bilan au 31.12.2012: Foyer d'accueil & centre de consultation

Désignation	Passifs	Actifs
Autres débiteurs	1'997.30	
Impôt anticipé	0.00	
APG Maladie	160.70	
Actifs transitoires	4'232.80	
Actifs immobilisés	9'244.25	
Equipements(mob) + informatique	9'244.25	
Comptes actifs de régularisation	416'057.40	
Comptes de régularisation		
Excédent de charges de l'année en cours	416'057.40	
Capital étranger		146'554.83
Créanciers		19'619.80
Compte d'attente		1'370.80
Cptes courants bancaires		125'099.83
Passifs transitoires		464.40
Avance de trésorerie/Etat de NE		315'640.00
Capital propre		0.00
Capital		399.92
Provision (réserves)		0.00
Résultats reportés		0.00
TOTAUX	461'794.91	461'794.91

Nos remerciements

Merci

A nos membres

Association pour les droits de la femme, Jean-Pierre Aeschlimann, Laurence Barras, Florence Barras, Michèle Berger-Wildhaber, Martine Blum, Marie-Paule Boder, Marie-José Boillat, Marie-Claire Bregnard, Françoise Broillet, Buro Selection, Antoinette Crelier, Croix Rouge Suisse, Fernand Cuche, Paloma Del Val, Antoine De Torrenté, Laurence Délez, Annick Dénézéaz, Heidi Deneys, Elisabeth Devaud-Brun, Geneviève Donzé, Monika Dusong, Franziska Eggel Turtschy, Céline et Jordi Erard Tegel, Anne-Marie et Edy Frutschi, Monique Gagnebin, Magali Giordano, Marianne Guillaume-Gentil, Pierrette Guinnard-Leschot, Françoise Héritier, Sylvie Holden, Henriette Induni, Claire Jobin, Francine John, Philippe Lagger, Catherine Laubscher Paratte, Bertrand Leitenberg, Suzanne Loup, Sylvia Marti, Catherine Meyer, Anne-Michèle Miéville, Olivier Moniot, Mercedes Notzon, Isabelle Opan, Danielle Othenin-Girard, Sophie Pasquier Putallaz, Anne Pouchon, Françoise Robert, Anne Rognon-Tissot, Caroline Ruffieux, Service social interentreprises, Marc Thiébaud, Ville de La Chaux-de-Fonds, Simone Walder-de-Montmollin, Sarah Wandoch, Michèle Wermeille.

Aux donateurs

C & A Fondation
Groupe E SA
Lions Club
Roland Heubi de l'église réformée
Service du domaine public
Soroptimist Club

A l'équipe

Comité

Claudine Stähli-Wolf, **présidente**
Nadège Gasté Miserez, **caissière**
Irène Cornali et Sandrine Rousseil, **secrétaires**
Sandy Claude, Sylvie Fassbind, Françoise Jeandroz, Josiane Nicolet,
Catherine Pauli, Jean-Philippe Schmid, **membres**

Intervenantes

Leen Favre, Lise Gerber, Nathalie Mohni, Isabelle Sorenti Lardier.
Assistante-intervenante Manuela Rota
Remplaçantes Virginie Hautier
Nicole Debrot (du 01.06.12 au 31.12.12)
Valérie Peter (du 01.06.12 au 30.11.12)
Véronique Stofer (du 15.03.12 au 30.06.12)





SOLIDARITE
FEMMES

Solidarité femmes région Neuchâtel s'adresse à toutes les femmes victimes de violence conjugale.

Solidarité femmes c'est :

Permanence téléphonique

032 886 46 36

Lundi, samedi de 09h00 à 12h00

Mardi, mercredi, jeudi de 14h00 à 17h00

Tous les soirs sauf le samedi de 18h00 à 21h00

Foyer d'hébergement

ouvert 365 jours / année

Consultation sur rendez-vous sur deux sites

Solidarité femmes

Place du Marché 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

Solidarité femmes

Foyer de Prébarreau, rue de l'Évole 96

2000 Neuchâtel

Sur rendez-vous

site: www.sfne.ch

e-mail: solfemmes@ne.ch

L'accompagnement des femmes est gratuit.

Coupon-réponse

- je désire devenir membre de l'Association
 - cotisation individuelle CHF 30.- par an
 - cotisation groupe CHF 50.- par an
- je désire faire un don unique de CHF (CCP 23-20641-9)
- je désire participer aux activités de l'Association

nom et prénom

rue

n° postal et localité

date

signature

Renvoyer à Solidarité femmes - case postale 2323 - 2302 La Chaux-de-Fonds